



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2020

À 19 h 00

En vidéoconférence avec enregistrement vidéo et audio, **diffusion en direct via Facebook**
(accessible à partir de la page Facebook de la municipalité)
Saint-Roch-de-Richelieu

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. Gestion du personnel
 - 4.1.1. Responsable des loisirs - Évènements culturels et communautaires
- Affichage du poste dans le cadre d'un remplacement de congé de maternité - Autorisation
- 5. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
 - 5.1. Camp de jour été 2020 en collaboration avec la municipalité de Sainte-Antoine-sur-Richelieu - Autorisation de signer une entente
 - 5.2. Camp de jour été 2020 en collaboration avec la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc - Autorisation de signer une entente
 - 5.3. Demande d'utilisation du parc Raymond-Perron par l'école St-Roch le 23 juin (110 élèves) - Autorisation
- 6. DEMANDES DIVERSES**
- 7. AFFAIRES NOUVELLES**
- 8. CORRESPONDANCE**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**